



Jeudi 20 novembre 2014

Séminaire franco-belge de droit et pratiques comparés de la sécurité et de la défense

(2nde journée)

avec le soutien de



Les questions de sécurité et de défense qui étaient traditionnellement de la compétence exclusive des états sont devenues depuis une vingtaine d'années des sujets de coopération et de coordination transnationale, en particulier dans l'espace de l'Union européenne.

L'approche comparative entre plusieurs Etats membres est donc un moyen très efficace de déterminer à la fois les spécificités nationales qui demeurent dans ces domaines et les problématiques qui sont en voie d'harmonisation ou d'intégration dans une vision commune européenne des pratiques de sécurité et de défense.

Plusieurs thématiques de défense et de sécurité paraissent développées, à des stades différents, tant en Belgique qu'en France, ce qui justifie qu'elles soient étudiées en commun et que des croisements d'expérience s'opèrent entre

chercheurs et praticiens belges et français.

Le but de ce séminaire est de présenter des recherches et de réaliser un débat ainsi qu'un échange d'expériences et de pratiques entre les représentants de la France et de la Belgique.

Cette seconde journée, qui se tiendra à l'Université Lille 2, fait suite à la journée organisée à l'Université de Gand le 24 octobre 2014

Co-direction

Professeur Marc Cools -

Département de Droit Pénal et de Criminologie – Université de Gand et 'Vrije Universiteit Brussel'

et

Professeur Bertrand Warusfel –

Centre de Recherches Droit et Perspectives du Droit (CRDP – ERDP) – Faculté de Droit de l'Université Lille 2

Programme

10h00 – 10h15 Introduction

Prof. Bertrand Warusfel – Université de Lille 2

10h15 - 10h40

La Cour européenne des droits de l'homme et la défense des intérêts matériels et professionnels du militaire français (à propos des arrêts du 2 octobre 2014)

Florent Baude, maître de conférences à l'Université Lille 2 (CRDP-ERDP)

10h40 - 11h00

Observations sur la balance entre sécurité et liberté dans la jurisprudence du Conseil constitutionnel français Pierre Lecocq, Professeur émérite à l'Université Lille 2

11h00 – 11h30 Débat 11h30 – 11h45 Pause

11h45 - 12h10

Le concept de sûreté aérienne - de ses origines aux mutations induites par les nouveaux risques Fabien Vallée, doctorant à l'Université Lille 2, juriste à la Direction générale de l'aviation civile

12h10 - 12h30

La sécurité numérique, objectif politique et enjeu juridique dans l'Union européenne Bertrand Warusfel, Professeur à l'Université Lille 2 (CRDP-ERDP)

12h30 - 12h50 Débat

13h00 – 14h00 Déjeuner

14h05 - 14h30

Quelles limites au pouvoir du Président de la République de déclencher des opérations extérieures ? Jean-Luc Martineau, docteur en droit, Université Lille 2

14h30 - 14h55

Les réformes américaines du secteur du renseignement et de la lutte antiterroriste depuis 2001 Gildas Le Voguer, maître de conférences HDR, Université Rennes 2

14h55 – 15h20 Débat 15h20 – 15h30 Pause

15h30 - 15h55

Le projet de loi Cazeneuve : loi de circonstance ou parachèvement du dispositif juridique français de lutte contre le terrorisme ? Floran Vadillo, docteur en sciences politiques, IEP de Bordeaux

15h55 - 16h20

La politique publique en intelligence stratégique en Wallonie : quelle articulation pour la communauté du renseignement belge ? Patrick Leroy, collaborateur scientifique de la Faculté de Science politique de l'Université de Liège, collaborateur de l'Agence de Stimulation Economique

16h20 – 16h45 Débat

16h45 - 17h00

Remarques et conclusion Prof. Dr. Marc Cools – Université de Gand et 'Vrije Universiteit Brussel'

Lieu

Université de Lille 2 Faculté de Droit 1, place Deliot 59000 Lille France

Salle

Salle Guy Debeyre

Contact et inscription

betty.zupan@univ-lille2.fr